

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

PREFECTURE DE SANGMELIMA

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

SOUTH REGION

DJA AND LOBO DIVISION

SANGMELIMA DIVISIONAL OFFICE

PRIVATE SECRETARY DUTIES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE
N° 017 /AONO/LO 1/SP/CDPM-MTR/2022 DU LE 5 SEPT 2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU CONTROLE
DEPARTEMENTAL DES FINANCES DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT : DELEGATION PONCTUELLE MINFI EXERCICE 2022

IMPUTATION : 566520103330010361400

PIECE N°1 AAO

(AVIS D'APPELS D'OFFRES EN FRANÇAIS)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Préfet du Département du Dja et Lobo, Autorité Contractante invite par le présent appel d'offres pour le compte du Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation de la toiture du Contrôle Départemental des Finances, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Consistance des travaux

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- a. INSTALLATION DU CHANTIER;
- b. ETANCHEITE;
- c. CHARPENTE, COUVERTURE, PLAFOND ;
- d. ELECTRICITE;
- e. PEINTURE ;

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) mois**.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **35 000 000 (trente-cinq millions) francs CFA.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le MINFI.

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
<u>Unique</u>	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU CONTROLE DEPARTEMENTAL DES FINANCES DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD	35 000 000	700 000

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo, contre versement d'une somme non remboursable payable au trésor public suivant le tableau ci-dessous :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel	Coût du DAO
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU CONTROLE DEPARTEMENTAL DES FINANCES DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD	35 000 000	50 000

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo, au plus tard le 26 SEPT 2022 à 14 heures précises, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 017 /AONO/LO1/SAEF/CDPM-MTR/2022 DU 26 SEPT 2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU CONTROLE DEPARTEMENTAL DES
FINANCES DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des plis

26 SEPT 2022

L'ouverture des plis se fera en un temps, le _____ à 15 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Département du Dja et Lobo dans la salle de réunion de l'Hôtel des Finances de Sangmélima.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Dossier non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;

- Présentation générale de l'offre (3 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (4 sous critères) ;
- Personnels (6 sous critères) ;
- Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères) ;
- Capacité financière (1 sous critère).

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

17. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Dja et Lobo

Sangmélima, le 5 SEPT 2022

Ampliations:

- MINMAP -YDE
- ARMP-SUD (pour publication au JDM)
- P/CDPM-DL
- SOPECAM (pour publication)
- Affichage (pour information)
- Service des Marchés (pour archivage)

Le Préfet du Département du Dja et Lobo
(Autorité Contractante)

